

Date de préparation 22-sept.-2009

Date de révision 29-janv.-2021

Numéro de révision 2

**SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE****1.1 Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	<b>n-Butyl acetate</b>
<b>Cat No. :</b>	<b>A19412</b>
<b>Synonymes</b>	Butyl acetate; Acetic acid, butyl ester; 1-Butyl acetate
<b>No.-CAS</b>	123-86-4
<b>No.-CE.</b>	204-658-1
<b>Formule moléculaire</b>	C6H12O2
<b>Numéro d'Enregistrement REACH</b>	-

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

<b>Utilisation recommandée</b>	Substances chimiques de laboratoire.
<b>Secteur d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégorie de produit</b>	PC21 - Substances chimiques de laboratoire
<b>Catégories de processus</b>	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement</b>	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
<b>Utilisations déconseillées</b>	Pas d'information disponible

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Société</b>	Thermo Fisher (Kandel) GmbH Erlenbachweg 2 76870 Kandel Germany Tel: +49 (0) 721 84007 280 Fax: +49 (0) 721 84007 300
----------------	--

<b>Adresse e-mail</b>	tech@alfa.com www.alfa.com Département sécurité du produit.
-----------------------	---

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Carechem 24: +44 (0) 1235 239 670 (Multi-langue, numéro d'urgence 24 heures)  
Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Centre Mainz  
www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008**

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

## Dangers physiques

Liquides inflammables

Catégorie 3 (H226)

## Dangers pour la santé

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (une seule exposition)

Catégorie 3 (H336)

## Dangers pour l'environnement

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## 2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

## Mentions de danger

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

## Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer

## 2.3. Autres dangers

De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Composant	No.-CAS	No.-CE.	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
Acétate de n-butyle	123-86-4	EEC No. 204-658-1	<=100	Flam. Liq. 3 (H226)

ALFAAA19412

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

				STOT SE 3 (H336) EUH066
--	--	--	--	----------------------------

<b>Numéro d'Enregistrement REACH</b>	-
--------------------------------------	---

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Pas de précautions spéciales requises.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Difficultés respiratoires. Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés.

#### **Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les récipients peuvent exploser en cas d'échauffement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

#### **Produits dangereux résultant de la combustion**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3. Conseils aux pompiers

ALFAAA19412

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Conserver dans des récipients fermés adaptés à l'élimination. Éliminer les sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### **Mesures d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Zone contenant des substances inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Liste source (s): **Belgique** - Arrêté royal modifiant le titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, en ce qui concerne la liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques. Date de promulgation: 2 septembre 2018. Publié dans le Moniteur Belge le 3 octobre 2018 **France** - Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

France. ED 984. Publié 2016 par l'INRS Institut National de Recherche et de Sécurité Hygiène et sécurité du travail.  
Révision/Mise à jour : décret 2016-344 du 23 mars 2016 et arrêté du 23 mars 2016. Publié Juillet 19, 2018.  
(<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20984>)

Composant	Union européenne	Le Royaume Uni	France	Belgique	Espagne
Acétate de n-butyle		STEL: 200 ppm 15 min STEL: 966 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 150 ppm 8 hr TWA: 724 mg/m <sup>3</sup> 8 hr	TWA / VME: 150 ppm (8 heures). TWA / VME: 710 mg/m <sup>3</sup> (8 heures). STEL / VLCT: 200 ppm. STEL / VLCT: 940 mg/m <sup>3</sup> .	TWA: 50 ppm 8 uren TWA: 238 mg/m <sup>3</sup> 8 uren STEL: 150 ppm 15 minuten STEL: 712 mg/m <sup>3</sup> 15 minuten	STEL / VLA-EC: 200 ppm (15 minutos). STEL / VLA-EC: 965 mg/m <sup>3</sup> (15 minutos). TWA / VLA-ED: 150 ppm (8 horas) TWA / VLA-ED: 724 mg/m <sup>3</sup> (8 horas)

Composant	Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
Acétate de n-butyle		TWA: 62 ppm (8 Stunden). AGW - exposure factor 2 TWA: 300 mg/m <sup>3</sup> (8 Stunden). AGW - exposure factor 2 TWA: 100 ppm (8 Stunden). MAK TWA: 480 mg/m <sup>3</sup> (8 Stunden). MAK Höhepunkt: 200 ppm Höhepunkt: 960 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 200 ppm 15 minutos TWA: 150 ppm 8 horas		TWA: 150 ppm 8 tunteina TWA: 720 mg/m <sup>3</sup> 8 tunteina STEL: 200 ppm 15 minuutteina STEL: 960 mg/m <sup>3</sup> 15 minuutteina

Composant	Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Acétate de n-butyle	MAK-KZW: 100 ppm 15 Minuten MAK-KZW: 480 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten MAK-TMW: 100 ppm 8 Stunden MAK-TMW: 480 mg/m <sup>3</sup> 8 Stunden Ceiling: 100 ppm Ceiling: 480 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 150 ppm 8 timer TWA: 710 mg/m <sup>3</sup> 8 timer	STEL: 200 ppm 15 Minuten STEL: 960 mg/m <sup>3</sup> 15 Minuten TWA: 100 ppm 8 Stunden TWA: 480 mg/m <sup>3</sup> 8 Stunden	STEL: 720 mg/m <sup>3</sup> 15 minutach TWA: 240 mg/m <sup>3</sup> 8 godzinach	TWA: 75 ppm 8 timer TWA: 355 mg/m <sup>3</sup> 8 timer

Composant	Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République tchèque
Acétate de n-butyle	TWA: 710 mg/m <sup>3</sup> STEL : 950 mg/m <sup>3</sup>	TWA-GVI: 150 ppm 8 satima. TWA-GVI: 724 mg/m <sup>3</sup> 8 satima. STEL-KGVI: 200 ppm 15 minutama. STEL-KGVI: 966 mg/m <sup>3</sup> 15 minutama.	TWA: 150 ppm 8 hr. TWA: 710 mg/m <sup>3</sup> 8 hr. STEL: 200 ppm 15 min STEL: 950 mg/m <sup>3</sup> 15 min		TWA: 950 mg/m <sup>3</sup> 8 hodinách. Ceiling: 1200 mg/m <sup>3</sup>

Composant	Estonie	Gibraltar	Grèce	Hongrie	Islande
Acétate de n-butyle			STEL: 200 ppm STEL: 950 mg/m <sup>3</sup> TWA: 150 ppm TWA: 710 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 723 mg/m <sup>3</sup> 15 percekken. CK TWA: 241 mg/m <sup>3</sup> 8 órában. AK	TWA: 150 ppm 8 klukkustundum. TWA: 700 mg/m <sup>3</sup> 8 klukkustundum. Ceiling: 300 ppm Ceiling: 1400 mg/m <sup>3</sup>

Composant	Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Roumanie
Acétate de n-butyle	TWA: 200 mg/m <sup>3</sup>				TWA: 150 ppm 8 ore TWA: 715 mg/m <sup>3</sup> 8 ore STEL: 200 ppm 15 minute STEL: 950 mg/m <sup>3</sup> 15 minute

Composant	Russie	République slovaque	Slovénie	Suède	Turquie

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

Acétate de n-butyle	TWA: 50 mg/m <sup>3</sup> 0429 STEL: 200 mg/m <sup>3</sup> 0429	Ceiling: 700 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 ppm TWA: 500 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 300 mg/m <sup>3</sup> 8 urah TWA: 62 ppm 8 urah STEL: 124 ppm 15 minutah STEL: 600 mg/m <sup>3</sup> 15 minutah	Indicative STEL: 150 ppm 15 minuter Indicative STEL: 700 mg/m <sup>3</sup> 15 minuter TLV: 100 ppm 8 timmar. NGV TLV: 500 mg/m <sup>3</sup> 8 timmar. NGV	
---------------------	--	--	---	--	--

## Valeurs limites biologiques

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

## Les méthodes de surveillance

EN 14042:2003 Identificateur de titre : Atmosphères de lieu de travail. Manuel d'application et d'utilisation de procédures d'évaluation de l'exposition à des agents chimiques et biologiques.

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)** Voir le tableau pour les valeurs

<u>Voie d'exposition</u>	Effet aigu (local)	Effet aigu (systémique)	Les effets chroniques (local)	Les effets chroniques (systémique)
Oral(e) Cutané(e) Inhalation	600 mg/m <sup>3</sup>	11 mg/kg/day 600 mg/m <sup>3</sup>	300 mg/m <sup>3</sup>	7 mg/kg/day 300 mg/m <sup>3</sup>

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Voir les valeurs ci-dessous.

Eau douce	0.18 mg/l
Des sédiments d'eau douce	0.981 mg/kg
Eau de mer	0.018 mg/l
Des sédiments d'eau marine	0.0981 mg/kg
Eau intermittente	0.36 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	35.6 mg/l
Des sols (agriculture)	0.0903 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches (La norme européenne - EN 166)
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Caoutchouc butyle	< 125 minutes	0.63 mm	Niveau 4	
Caoutchouc nitrile	< 78 minutes	0.38 mm	Niveau 3	

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

	EN 374	Taux de perméation 83 µg/cm <sup>2</sup> /min Taux de perméation 135 µg/cm <sup>2</sup> /min Comme testé sous EN374-3 Détermination de la résistance à la perméation des produits chimiques
--	--------	--

**Protection de la peau et du corps**

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

**Protection respiratoire**

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.  
Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

**À grande échelle / utilisation d'urgence**

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 136 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

**Type de filtre recommandé :** Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Marron conforme au EN14387

**À petite échelle / utilisation en laboratoire**

Conserver une ventilation adéquate. Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience

**Demi-masque recommandée:** - Valve filtrage: EN405; ou; Demi-masque: EN140; plus le filtre, FR141

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	Incolore	
<b>Odeur</b>	sucrée	
<b>Seuil olfactif</b>	7 - 20 ppm	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	-90 °C / -130 °F	
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	126 °C / 258.8 °F	
<b>Inflammabilité (Liquide)</b>	Inflammable	D'après les données d'essai
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet	Liquide
<b>Limites d'explosivité</b>	<b>Inférieure</b> 1.2 <b>Supérieure</b> 7.5	
<b>Point d'éclair</b>	27 °C / 80.6 °F	<b>Méthode</b> - Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	415 °C / 779 °F	
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	
<b>pH</b>	6.2 @ 20°C	
<b>Viscosité</b>	0.83 mPas @ 20°C	
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune information disponible	
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>		

ALFAAA19412

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

<b>Composant</b>	<b>log Pow</b>	
Acétate de n-butyle	2.3	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité / Densité</b>	0.881 @ 20C	
<b>Densité apparente</b>	Sans objet	Liquide
<b>Densité de vapeur</b>	4	(Air = 1.0)
<b>Caractéristiques des particules</b>	Sans objet (liquide)	

## 9.2. Autres informations

<b>Formule moléculaire</b>	C6H12O2
<b>Masse molaire</b>	116.16
<b>Propriétés explosives</b>	non explosif (aucun groupe chimique associé à des propriétés explosives) explosifs air / vapeur des mélanges possibles
<b>Propriétés comburantes</b>	pas d'oxydation (basé sur la structure chimique de la substance et les états d'oxydation des éléments constitutifs)
<b>Taux d'évaporation</b>	1.0 (éther = 1)
<b>Indice de réfraction</b>	1.393

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

**10.2. Stabilité chimique** Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse** Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.  
**Réactions dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**10.4. Conditions à éviter** Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

**10.5. Matières incompatibles** Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux** Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur le produit

**a) toxicité aiguë;**  
**Oral(e)** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
**Cutané(e)** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Acétate de n-butyle	LD50 = 10768 mg/kg ( Rat )	LD50 > 17600 mg/kg ( Rabbit )	LC50 = 0.74 mg/L ( Rat ) 4 h

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;**  
**Respiratoire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
**Peau** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- f) cancérogénicité;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit
- g) toxicité pour la reproduction;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;** Catégorie 3  
**Résultats / Organes cibles** Système nerveux central (SNC).
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
**Organes cibles** Aucun(e) connu(e).
- j) danger par aspiration;** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis  
**Symptômes / effets, aigus et différés** Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien** Pertinentes pour l'évaluation des effets de la perturbation du système endocrinien pour la santé humaine. Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

**Effets d'écotoxicité** Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce
Acétate de n-butyle	Lepomis macrochirus: LC50: 100 mg/L/96h Pimephales promelas: LC50:17-19 mg/L/96h		EC50: = 674.7 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

Composant	Microtox	Facteur M
Acétate de n-butyle	EC50 = 70.0 mg/L 5 min EC50 = 82.2 mg/L 15 min EC50 = 959 mg/L 18 h EC50 = 98.9 mg/L 30 min	

**12.2. Persistance et dégradabilité** Facilement biodégradable  
**Persistance** Une persistance est peu probable, d'après les informations fournies.  
**Dégradation dans l'usine de traitement des eaux usées** Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Une bioaccumulation est peu probable

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
Acétate de n-butyle	2.3	Aucune donnée disponible

**12.4. Mobilité dans le sol** Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Improbable tout déversement de pénétrer dans le sol. Mobilité probable dans l'environnement du fait de son caractère volatil. Très mobile dans les sols

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** De substance ne pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) / très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**  
**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

**12.7. Autres effets néfastes**  
**Des polluants organiques persistants** Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance  
**Potentiel de destruction de l'ozone** Ce produit ne contient aucun connu ou suspecté substance

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits non utilisés** Déchets classés comme dangereux. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les récipients vides contiennent des résidus du produit (liquide ou vapeur) et risquent d'être dangereux. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Le code européen des déchets** D'après le Catalogue européen des déchets, les Codes de déchets ne sont pas spécifiques aux produits, mais aux applications.

**Autres informations** Ne pas entraîner vers les égouts. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

ALFAAA19412

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1123
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	BUTYL ACETATES
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III

## ADR

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1123
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	BUTYL ACETATES
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III

## IATA

<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1123
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	BUTYL ACETATES
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III

**14.5. Dangers pour l'environnement** Pas de dangers identifiés

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Pas de précautions spéciales requises

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable, les produits emballés

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Inventaires internationaux

X = liste, Europe (EINECS/ELINCS/NLP), U.S.A. (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Philippines (PICCS), Chine (IECSC), Japan (ENCS), Australie (AICS), Korea (ECL).

Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	IECSC	AICS (Australie)	KECL
Acétate de n-butyle	204-658-1	-		X	X	-	X	X	X	X	KE-04179

**Du règlement (UE) no 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**  
Sans objet

#### Réglementations nationales

**Classification allemande WGK** Voir le tableau pour les valeurs

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

Composant	Classification d'Eau Allemande (VwVwS)	Allemagne - TA-Luft classe
Acétate de n-butyle	WGK1	

Composant	France - INRS (tableaux de maladies professionnelles)
Acétate de n-butyle	Tableaux des maladies professionnelles (TMP) - RG 84

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

### Légende

**CAS** - Chemical Abstracts Service

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**IECS** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**WEL** - Limite d'exposition en milieu de travail

**ACGIH** - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable

**RPE** - Équipement de protection respiratoire

**LC50** - Concentration létale à 50%

**NOEC** - Concentration sans effet observé

**PBT** - Persistante, bioaccumulable, toxique

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**TWA** - Moyenne pondérée dans le temps

**CIRC** - Centre international de recherche sur le cancer

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

**LD50** - Dose létale à 50%

**EC50** - Concentration efficace 50%

**POW** - Coefficient de partage octanol: eau

**vPvB** - très persistantes et très bioaccumulables

**ADR** - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

**IMO/IMDG** - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

**OECD** - Organisation de coopération et de développement économiques

**BCF** - Facteur de bioconcentration (FBC)

**ICAO/IATA** - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

**MARPOL** - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

**ATE** - Estimation de la toxicité aiguë

COV (composés organiques volatils)

### Principales références de la littérature et sources de données

<https://echa.europa.eu/information-on-chemicals>

Fournisseurs fiche technique de sécurité, ChemADVISOR - LOLI, Merck index, RTECS

### Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Utilisation d'équipements de protection individuelle, concernant les bonnes pratiques de choix, la compatibilité, les délais de rupture, l'entretien, la maintenance, l'adaptation et les normes EN.

Premiers secours en cas d'exposition chimique, y compris l'utilisation de rince-œil et de douches de sécurité.

Prévention et lutte contre l'incendie, identification des dangers et des risques, électricité statique, atmosphères explosives engendrées par les vapeurs et les poussières.

Formation à la réponse aux incidents chimiques.

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

n-Butyl acetate

Date de révision 29-janv.-2021

---

Préparée par	Département sécurité du produit.
Date de préparation	22-sept.-2009
Date de révision	29-janv.-2021
Sommaire de la révision	Mise à jour des systèmes de création SDS, remplace ChemGes SDS No. 123-86-4.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006 RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006**

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité.

Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

**Fin de la Fiche de données de sécurité**